

ANNEXE 1 : Critères retenus par les directions actives, services de police et par la préfecture de police pour la PRE collective (PRE A)

1. La préfecture de police de Paris

PRE COLLECTIVE 2022 – DOPC				
	SOUS-DIRECTIONS	SERVICES RETENUS	OBJECTIFS	INDICATEURS
DIRECTION DE L'ORDRE PUBLIC ET DE LA CIRCULATION	Sous-direction de l'ordre public de l'agglomération parisienne	DII-3 services d'ordre public -service du groupement des compagnies d'interventions (SGCI) – 1 ou 2 compagnies d'intervention	Evaluer au plus près et généraliser les retours d'expérience Adaptation à l'évolution des pratiques du maintien de l'ordre (judiciarisation)	- participation à des maintiens de l'ordre, heure MOSOVO dans la MCI - participation à des événements et services exceptionnels.
			Présentation et comportement	- comportement vis-à-vis du public - port régulier et bon entretien des tenues - présentation individuelle - attitude dans les cars et aux abords immédiats - comportement dans les locaux de police

			Gestion des ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> - alimentation des progiciels GEOPOL et MCI en conformité avec la réglementation - efficacité du fonctionnement interne du service ou de l'unité (disponible)
			Formation	<ul style="list-style-type: none"> - taux d'habilitation (bâtons, ULI...), - volontariat pour les stages difficiles (ULI 2, NRBC...), - participation aux stages et entraînements mutualisés, - proposition d'évolutions tactiques et techniques
			Entretien des matériels et locaux	<ul style="list-style-type: none"> - propreté extérieure et intérieure des véhicules, - entretien du matériel collectif, - respect et entretien des locaux - tenue des postes de garde - taux de détérioration ou de perte du matériel
		DII-service du groupement d'information de voie publique (SGIVP)	Améliorer la qualité de l'encadrement et de la préparation des manifestations	<ul style="list-style-type: none"> - précision et caractère opérationnel des informations recueillies, qualité et clarté du compte-rendu
			Améliorer l'efficacité dans le recueil et la diffusion de l'information	<ul style="list-style-type: none"> - connaissance topographique - exploitation et développement du tissu relationnel

			Accroître les résultats de l'unité en matière de lutte contre la délinquance lors des MOSOVO comme lors des missions de sécurisation	sur le ressort territorial
		DUOS-Pôle d'appui opérationnel -Service du soutien opérationnel (SSO)	-Formations spécialisées -Evaluation et retours d'expérience	- nombre de formations spécialisées - participation à des événements et services exceptionnels
	Sous-direction régionale de la circulation et de la sécurité routières	DRC-SCCC – 1 des compagnies centrales de circulation	Investissement dans les ODOD et les ZSP et les QRR Lutter contre l'insécurité routière (opérations visant les usagers vulnérables) Cohésion du groupe et disponibilité lors des MOSOVO ainsi que lors des services au Parc des Princes et au Stade de France	- taux de présence dans les quartiers cités - lutte contre les délits et incivilités des deux roues - activité en matière de sécurité routière - affaires marquantes ou services sensibles - heure MOSOVO dans la MCI
		DRM-Service des compagnies motocyclistes	Lutter contre l'insécurité routière et les comportements dangereux à l'échelon régional	- lutte contre les délits et incivilités des deux roues motorisés
		DRSR-compagnie de police routière	Intensifier les contrôles sur les aéroports et les gares en visant particulièrement le travail illégal et le non-respect de la réglementation des véhicules de transport de personnes.	- opération de sécurisation dans les gares et aéroports

	ETAT MAJOR	Centre d'information et de Commandement-Ordre Public	Former l'ensemble des agents de TN Cité aux outils opérationnels du CIC-OP	<ul style="list-style-type: none"> - qualité de la formation aux nouveaux outils technologiques - appréhension de la topographie - adaptabilité à l'événement et à l'actualité de l'ordre public
		Bureau d'État-major Opérationnel (BEMO)	Volume de l'activité de préparation des services	<ul style="list-style-type: none"> - nombre de "fiches-événements" pour des événements de voie publique - information aux établissements ou institutions visés par des manifestations ou des événements de voie publique - élaboration et organisation des consignes transmises aux effectifs, gestion de préparations préliminaires sur la voie publique - qualité des liaisons et repérages sur les MO
			Développer et mettre à jour le tissu partenarial	<ul style="list-style-type: none"> - participation aux réunions préparatoires à des événements de voie publique ou réunions de chantier sur des sites sensibles en terme d'ordre public - recensement établissements sensibles par l'établissement de fiches « ES » et mises à jour - traitement des demandes du public et notamment des courriers de riverains - qualité et précision des informations recueillies auprès des partenaires pour préparer les services

			Développer la qualité de l'information opérationnelle sur le ressort territorial	<ul style="list-style-type: none"> - qualité et précision des informations recueillies auprès des partenaires pour préparer les services, - maîtrise de la topographie et des enjeux du ressort territorial
Sous-direction de la protection des institutions des gardes et des transferts de l'agglomération parisienne		DSPI-Compagnie de garde de l'Elysée	<p>Augmenter la prise en compte directe des événements officiels et des événements troublant l'ordre public,</p> <p>Poursuivre la modernisation et la rationalisation des structures</p>	<ul style="list-style-type: none"> - évolution du schéma de couverture et de protection des institutions - adaptation et réactivité face aux événements touchant les institutions - mise en place de patrouilles dynamiques sur les périmètres
		DSPI-unité générale de protection (UGP)	<p>Protéger les sites officiels français et étrangers</p> <p>Rationaliser la surveillance des retenus et des détenus hospitalisés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - points de garde statique assurés - qualité du partenariat avec les institutions protégées - adaptabilité et réactivité face à l'événement d'ordre public
		DSPI-unité mobile d'intervention et de protection (UMIP)	Surveillance et protection dynamique de sites officiels	<ul style="list-style-type: none"> - définition de circuits adaptés - diversification des modes de déplacement et de contrôle sur les circuits (deux roues motorisés)
			Formation	<ul style="list-style-type: none"> - taux de formation NRBC

		DSPI-compagnie de sécurisation de la cité (CSC)	Protection de la préfecture de police	<ul style="list-style-type: none"> - points de garde assurés - mise en place de patrouilles périmétriques - réactivité et adaptabilité à l'événement
		DGE-compagnie de protection du tribunal de Paris (CPTP)	Assurer la sûreté bâtementaire du tribunal de Paris	- points de surveillance dans et aux abords du tribunal
			Contrôler les droits d'accès et la délivrance des badges	<ul style="list-style-type: none"> - qualité du partenariat avec la justice - qualité de la prise en charge des déférés et des retenus
			Formation : Former l'ensemble des agents de TN Batignoles aux outils opérationnels mis à disposition	<ul style="list-style-type: none"> - appréhender avec efficacité les missions - s'approprier les outils techniques
		DGE-compagnie de garde de la zone d'attente (CGZA)	Surveillance et gestion des personnes déférées et gardées à vue	<ul style="list-style-type: none"> - qualité du partenariat avec la justice - qualité de la prise en charge des déférés et personnes sous main de justice - adaptabilité aux missions en milieu fermé

PRE COLLECTIVE 2022 – DRPJ		
SERVICES	OBJECTIFS	INDICATEURS
<u>« Lutte contre les stupéfiants »</u>		
Tous groupes stupéfiants et groupes " cité" des services territoriaux de la DPJ (1er, 2ème et 3ème DPJ- SDPJ 92, 93, 94)	La lutte contre les stupéfiants (approche criminelle et patrimoniale)	Importance du réseau démantelé (nature et volume des stupéfiants écoulés, degré d'organisation du réseau, complexité du dispositif de blanchiment révélé par l'enquête patrimoniale)
		Nombre, localisation et valeur des biens identifiés et saisis
		Difficulté et durée des surveillances réalisées et de l'enquête conduite préalablement aux opérations de démantèlement
Tous groupes d'intervention régionaux : 75-92-93-94		
BRIGADE DES STUPEFIANTS : toutes sections, tous groupes		Importance du réseau démantelé

« Lutte contre les atteintes aux biens »		
Brigade de la répression du banditisme (BRB)	Lutte contre les atteintes aux biens : identification et interpellation des équipes de malfaiteurs chevronnées et lutte contre les filières de recel. Augmentation du nombre d'objets volés signalés dans les fichiers TREIMA (Thesaurus de Recherche Electronique Et d'Imagerie en Matière Artistique), ou FOVES (Fichier des Objets Volés et des Véhicules Signalés), notamment par la sollicitation et la sensibilisation de l'ensemble des services de la direction de la police judiciaire et de la DSPAP	Nombre d'équipes de malfaiteurs démantelées, technicité des modes opératoires, qualité du travail de surveillances ou d'enquêtes, nombre de faits élucidés
		Qualité du travail dans la mise en œuvre de la coopération internationale
		Nombre de personnels atteints par la campagne de formation-sensibilisation des services à TREIMA et à FOVES
		Nombre d'objets saisis identifiés et restitués à leurs propriétaires
« Lutte contre les atteintes aux personnes »		
Brigade de protection des mineurs (BPM) : cellule de recherche et d'investigations	Lutte contre les filières de traite des êtres humains et les réseaux qui organisent les vols commis par des mineurs étrangers sur la capitale	Nombre de réseaux démantelés, d'individus interpellés et de victimes identifiées. Action de coopération internationale
Brigade criminelle (BC) : tous les groupes (droit commun et SAT)	Lutte contre les filières djihadistes. Identification des auteurs d'attentats. Résolution de dossiers sensibles	Résolution des affaires Nombreux dossiers concernant les filières djihadistes, demandant l'implication de plusieurs groupes d'enquêtes. Dossiers techniques. Dossiers sur le long terme
Brigade de répression du proxénétisme (BRP) : tous groupes	Lutte contre les réseaux de traite des êtres humains qui organisent la prostitution de femmes étrangères sur le 18ème arrondissement et particulièrement la ZSP	Taille des réseaux démantelés
DPJ1, DPJ2, DPJ3	Lutte contre les viols et les agressions sexuelles	Résolution de nombreux dossiers de viols et d'agressions sexuelles
« Exécution des décisions de justice »		

Brigade de l'exécution des décisions de justice (DEDJ) : tous les groupes		Assurer l'effectivité de la sanction		Nombre et qualité des fugitifs interpellés Développement territorial, hors ressorts PP, en application de l'article 18 al. 3 du code de la procédure pénale, Implication dans des dossiers de criminalité organisée et d'association de malfaiteurs en lien avec une entreprise terroriste
<u>«Intervention et Assistance dans la lutte contre les atteintes aux personnes, aux biens et contre les stupéfiants »</u>				
Brigade de recherche et d'intervention (BRI) : toutes sections, tous groupes		Intervention et Assistance opérationnelle		Nombre d'assistances et moyens humains et techniques engagés sur ces opérations
CELLULE D'ASSISTANCE TECHNIQUE				Interventions et Assistances effectuées en appui opérationnel des services d'enquêtes
				Nombre d'interventions effectuées en appui opérationnel des services d'enquêtes
PRE COLLECTIVE 2022 – DSPAP				
DIRECTION	SERVICES /SOUS-DIRECTIONS	SERVICES RETENUS	OBJECTIFS	INDICATEURS
DIRECTION DE LA SECURITE DE PROXIMITE DE L'AGGLOMERATION PARISIENNE	DSPAP	Service de l'Accompagnement à la Transition Numérique (SATN)	Appui technique opérationnel à l'ensemble des services de la DSPAP	Réactivité face à la demande (temps d'intervention)
			Gestion du parc informatique des smartphones et tablettes NEO, NOEMI-SPAN et des caméras piétons	Déploiement ciblé et adapté aux besoins opérationnels et au développement du télétravail
	DTSP - DIRECTION TERRITORIALE DE LA SECURITE DE PROXIMITE	SSQ	Evolution du délai de traitement des appels Police-Secours	Nombre d'appels Police-Secours traités dans les circonscriptions et évolution du délai d'intervention sur les appels Police-Secours en rapport avec l'évolution des effectifs et les conditions de travail dégradées dans certains commissariats.

		Exposition du service à des évènements d'ampleur	
		Evolution des comportements portant atteinte à la tranquillité publique	
		Evolution des comportements portant atteinte à la tranquillité publique	- Evolution du nombre des infractions liées à l'atteinte à l'autorité publique
	Brigades territoriales de contacts (BTC)	Développement de la PSQ à disposition de la population	- Nombre de problèmes résolus au contact de la population et des partenaires - Courriers de satisfactions - Dispositifs innovant mis en place au contact des habitants
	Brigades judiciaires de nuit du service de nuit de l'agglomération	Augmenter l'activité judiciaire et absence de nullité de procédure Exposition du service à des évènements d'ampleur	Evolution du nombre d'actes de procédure (audition, perquisitions, fouilles de véhicules), nombre de transports sur les scènes d'infractions, constatations sur des scènes de crime majeur (que l'affaire soit reprise ou non par une direction spécialisée)
	BAC locale – BAC T	Améliorer l'activité anti-délinquance (MEC-GAV)	Nombre d'arrestations sur trafic de stupéfiants, vols avec violences, vols par effraction, IRAS, pourcentage des affaires relevant des objectifs prioritaires par rapport à l'ensemble des interpellations.
	SAIP – ST	Contribution au rétablissement de la paix publique dans un	- Démantèlement des équipes générant des troubles à l'ordre public dans un quartier.

			secteur difficile	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution des taux d'élucidation dans le domaine des trafics de stupéfiants, des vols avec violence et des vols par effraction. -Nombre de GAV -Nombre de procédures enregistrées -Taux d'élucidation exceptionnel -Taux de signalisation (FNAED – FNAEG) et affaires résolues par PTS (traces papillaires) -Affaires réussies exceptionnelles au fort retentissement. -Bonne gestion des affaires en portefeuille
			Qualité d'accueil du public	2- Amélioration des délais d'attente – indicateurs de satisfaction
	SDSS (sous-direction des services spécialisés)	Compagnie de sécurisation et d'intervention de la sous-direction des services spécialisés (SCSI)	1- Contribution au CSI dans la prise en compte des objectifs territoriaux	1- participation aux services prévus par les autorités des DTSP et à la résolution des problématiques locales
2- Comparaison d'activités entre les compagnies en tenue et les groupes spécialisés (groupes civils, motos, et groupe de soutien opérationnel)			2- Taux d'occupation de la voie publique : <ul style="list-style-type: none"> - Evolution du nombre de mises à disposition rapportées aux effectifs - Evolution du nombre d'interpellations rapportées aux effectifs (trafic de stupéfiants, violences physiques contre les personnes crapuleuses et non crapuleuses , les vols liés à l'automobile (automobiles, deux roues, vol à la roulotte) et les cambriolages 	
Les unités cynophiles		1 – Augmenter l'activité	1- Evolution du nombre d'interpellations par fonctionnaires	

		de l'agglomération	de voie publique	<ul style="list-style-type: none"> - Taux d'occupation de la voie publique - Evolution du nombre de mise à disposition pour port d'armes prohibés, recel et lutte contre les stupéfiants (usage, usage-revente, trafic.
			2- Porter assistance aux services d'enquêtes et de secours	2- Capacité d'activer les astreintes en matière de recherche de personnes (secours), de stups, monnaie (anti-délinquance), d'armes et explosifs (anti-délinquance et terrorisme)
		Groupes civils et groupes tenue du service de nuit de l'agglomération	1- Amélioration de la physionomie de voie publique	1- Opération de PSQ tendant à limiter le nombre d'incivilités et de délit de voie publique
			2- Augmenter l'activité de voie publique du service	2- Taux d'occupation de la voie publique : <ul style="list-style-type: none"> - Evolution du nombre de mises à disposition - Evolution du nombre d'interpellations dans les domaines ciblés (trafic de stupéfiants, violences physiques contre les personnes, les vols liés à l'automobile (automobiles, deux roues, vol à la roulotte) et les cambriolages
	ETAT MAJOR	DEPARTEMENT ANALYSE ET METHODES	1- Réaliser les études judiciaires, juridiques et statistiques	Nombre et qualité des notes et études, réunions partenariales, ...
			2- Piloter et assurer le suivi de la lutte contre la radicalisation	
			3- Piloter et assurer le suivi du plan bandes, de la lutte contre les cambriolages, de la PTS	
			4- Animer la politiques de prévention en coordonnant des	

			partenaires institutionnels et privés	
			5- Piloter, coordonner et suivre les projets technologiques, juridiques et doctrinaux de la police nationale	
		Pôle Planification : Division Emploi et Division coordination zonale	1- Coordonner l'action opérationnelle des services de la DSPAP lors d'évènements quotidiens ou majeurs, organiser la répartition des forces de sécurité selon les besoins des territoires	1- Bilan des opérations zonales : nombre d'opérations réalisées, résultats obtenus en matière de lutte contre la délinquance générale ou spécialisée
			2- Assurer la coordination zonale en lien avec les services de la zone de défense	2- Bilan des services opérationnels assurés
			3- Planifier les exercices en lien avec la zone de défense	3- Bilan des exercices réalisés
		Pôle Information et Commandement : CIC DSPAP / PFAU / PFANU / Transmissions	1- Assurer la réception des appels urgents et non urgents	1- Bilan des appels urgents et non urgents traités
			2- Coordonner l'activité opérationnelle des	2- Nombre des CRC généralistes et spécialisés (radicalisation)

			structures territoriales	
			3- Recueillir et fiabiliser l'information à destination des autorités	3- Bilan des TG traités par l'UTD
			4- Réceptionner, vérifier, corriger et transmettre les télégrammes	4- Potentiel horaire consacré au trafic radio opérationnel géré depuis le CIC DSPAP
		Etat-major (EM)	- Développer l'expertise, la réactivité et l'adaptabilité aux situations de crise	- Disponibilité accrue pour assurer la continuité du service et une grande qualité dans les prestations fournies - Réactivité et discernement pour répondre aux nombreuses commandes et sollicitations à prioriser - Apporter une expertise dans les différents domaines de la sécurité à la direction et autorités de tutelles - Développer la coordination avec les partenaires institutionnels publics et privés pour la mise en œuvre d'une sécurité partagée
	SDRPT (sous-direction régionale de la police des transports)	Brigade des réseaux franciliens (BRF)	1- Evolution des arrestations – Evolution des interpellations des voleurs à la tire (objectif central)	1- Nombre de mis en cause – Nombre de procédures initiées
		Sûreté Régionale des Transports (SRT)	1- Mise en place d'un dispositif d'identification et de suivi des mineurs non accompagnés	1- Nombre d'identifications formelles permettant une prise en compte adaptée à la situation des mineurs

			dans les transports	
			2- Prise en compte des violences faites aux transporteurs	2- Accueil privilégié des transporteurs, temps d'attente réduit
			3- Diminution du stock de dossiers en portefeuille	
SDSO (sous-direction du soutien opérationnel)	Service de déontologie et de synthèse et d'évaluation (SDSE)		Amélioration de la gestion du portefeuille de dossiers	- Réduire le délai de traitement des dossiers - Mise en place d'un contrôle interne au niveau CTJA
			Renforcer l'appui au service en terme de conseil en matière de réglementation	- Transmission de notes /fiches
	Unité de soutien aux effectifs de prévention (USEP) Service de l'accompagnement et du soutien (SAS) Unité de prévention et d'aide au management (UPAM)	- Assurer toute l'année, de jour comme de nuit, le soutien aux effectifs lors d'évènements potentiellement traumatisants, confrontation à la mort, accidents graves ou suicides par le biais d'astreintes - Appui des services DSPAP pour la	- Nombre d'entretiens individuels dits "entretiens de face à face" - Suivi des situations de RPS en lien avec l'UPAM - Nombre de mises à jour des documents eu égard ç=à l'obligation annuelle - Evolution des exercices incendies réalisés -Information des services dans le cadre de la pandémie (Notes, fiches réflexes,...)	

			<p>rédaction des DUERP</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appui des services dans le cadre des exercices incendies - Suivi en lien avec la MDP des cas de COVID positif - Transmission à l'ARS des tableaux Tracing cas positif COVID 	
		SGO/ UGP	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer le pilotage des effectifs (gestion et analyse des mouvements de personnels, priorisation des besoins - Elaboration du plan de formation des agents de la DSPAP en lien avec avec l'ensemble des périmètres de la direction 	<ul style="list-style-type: none"> - Transmission de tableaux de bords pertinents au DSPAP pour aide à la décision - Adaptation des besoins formulés à la capacité de l'offre de formation.
		SGO/ UGIP	<ul style="list-style-type: none"> - Soutien et expertise aux services dans le domaine immobilier en lien étroit avec la DIE (réhabilitations, aménagement, 	<ul style="list-style-type: none"> - Rédaction de notes - Participation active au GT mis en place par la DILT - Optimisation des moyens pour le suivi pertinent des devis établis.

			<ul style="list-style-type: none"> relogement des services) - Instruction des dossiers liés aux biens saisis (véhicules plus particulièrement) - Gestion des crédits déconcentrés (TATE) - Suivi des demandes de maintenance 	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi réactif des demandes de maintenance via la Hot-Line - Déplacements dans les services au besoin en sollicitant la DIE.
		SGO/ UGBL	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion des moyens opérationnels (EPI, Parc roulant...) 	<ul style="list-style-type: none"> -Traitement du dossier 'crédits MILDECA' en lien avec l'Etat Major - Mise en place de LOGMI - Elaboration du PRA 2021 et suivi - Participation au Groupe de Travail "Tenue non feu",VL du futur...
SDLII (Sous-Direction de la Lutte contre l'Immigration Irrégulière)	Département de contrôle des flux migratoires (DCFM)	1- Maintenir la qualité des dossiers de placement en retenue	1- Nombre d'interpellations – Nombre d'annulation de procédures	
		2- S'engager dans le traitement de procédures de travail dissimulé	2- Nombre de traitements de procédures de travail dissimulé	
	Département des centres de rétentions de Paris (DCRA)	Maintenir une situation apaisée dans l'enceinte des CRA	1- Nombre d'incidents par rapport au nombre des retenus sur l'année	
	Département de lutte contre la criminalité	1 – Démantèlement de filières et structures	<ul style="list-style-type: none"> 1- Complexité / Envergure des filières 2 – Nombre de filières 3 – Inscription dans une thématique d'ordre public 	

		organisée (DCO)		(Coiffeurs, MNA, etc.)
			2 – Lutte contre la fraude documentaire	Nombre d'officines démantelées.
			3 – Lutte contre le travail illégal	Complexité / envergure des dossiers CODAF

2. La DCPAF

Indicateurs	Source	Calcul	Services primables
<p>ESI - NA</p> <p>" pour toutes les unités PAF diligentant des procédures d'ESI interpellés à leur initiative et de non-admission</p>	<p>PAFISA : ESI et NA</p> <p>DIALOGUE : effectifs</p>	<p>[Nombre d'ESI interpellés d'initiative ayant fait l'objet d'une procédure + Nombre de non-admissions prononcées] / effectifs actifs de l'unité concernée</p> <p><i>NB : quelle que soit la procédure mise en œuvre et ses suites</i></p>	<p>Toutes DZ - DID - DDPAF - DPAF</p> <p>Tous SPAF et UTE (hors UCT)</p> <p><i>NB : les unités judiciaires (UJI) sont incluses dans leur service de rattachement</i></p>
<p>Trafiquants de migrants</p> <p>" pour les unités d'investigation ou toute autre unité ayant une activité dans ce domaine"</p>	<p>PAFISA : trafiquants et filières</p> <p>DIALOGUE : effectifs</p>	<p>[Nombre de trafiquants de migrants effectivement interpellés + 10 * le nombre de filières démantelées] / effectifs actifs du service</p> <p><i>NB : le trafiquant de migrants englobe les auteurs suivants : organisateurs, passeurs, logeurs, employeurs, fournisseurs (ex : de faux).</i></p>	<p>BMR de tout type (BMRZ, BMRA, BMRT dont BMR de Roissy) - GTJTR de l'UJI de la BCCF</p> <p><i>NB : les unités judiciaires (UJI) sont primées au titre de l'indicateur « ESI »</i></p>
<p>CRA de métropole</p> <p>" tous les CRA gérés par la PAF en métropole"</p>	<p>LOGICRA: ESI et éloignements</p> <p>DIALOGUE : effectifs</p>	<p>[Nombre d'ESI entrés au CRA + nombre de réadmis (Schengen ou Dublin) à partir du CRA + nombre d'étrangers documentés éloignés (hors réadmis) + 3 * le nombre d'étrangers non documentés éloignés (hors réadmis)] / effectifs actifs du CRA</p>	<p>- CRA métropolitains</p>
<p>BCF</p> <p>" met en concurrence les dix BCF de la DCPAF"</p>	<p>SNPF : mises à disposition</p> <p>DIALOGUE : effectifs</p>	<p>[nombre de mises à disposition suite à interpellation en gare + 2 * le nombre de mises à disposition suite à interpellation dans un train + 2 * les individus interpellés porteurs de faux documents et fraudeurs à l'identité (contrefaçons + falsifications+ volés vierges + obtentions indues + usurpations)] / nombre de personnels actifs de la</p>	<p>- toutes les BCF (BCFZ BCFA)</p> <p>- les 2 compagnies de l'UAO de la BCCF</p>

		BCF	
<p>Contrôle transfrontière DPAF</p> <p><i>"pour l'activité des brigades et sections des divisions d'immigration des DPAF de Roissy et d'Orly"</i></p>	<p>PAFISA : Fraude doc, NA, fiches de recherche et ESI</p> <p>NMCI : fiche S, IST et IAT</p> <p>DIALOGUE : effectifs</p>	<p>[(n * le nombre de porteurs de faux documents et de fraudeurs à l'identité (contrefaçons + falsifications+ volés vierges + obtentions indues + usurpations)) + le nombre total de fiches de recherche + le nombre de fiches S, IST, IAT + le nombre total de non-admissions + le nombre total d'ESI détectés en sortie du territoire] / effectifs actifs de l'unité</p> <p>(n = pour chacune des DPAF : total FR/total PFD)</p>	<p>- Divisions immigration des DPAF de Roissy et Orly (sections et brigades ; sections de la BMF).</p>
<p>Contrôle transfrontière SPAF</p> <p><i>" pour l'activité des UCT des PPF et PPC"</i></p>	<p>PAFISA : Fraude doc, NA, fiches de recherche et ESI</p> <p>NMCI : fiche S, IST et IAT</p> <p>DIALOGUE/NMCI : effectifs</p>	<p>[(n * le nombre de porteurs de faux documents et de fraudeurs à l'identité (contrefaçons + falsifications+ volés vierges + obtentions indues + usurpations)) + le nombre total de fiches de recherche + le nombre de fiches S, IST, IAT + le nombre total de non-admissions+ le nombre total d'ESI détectés en sortie du territoire] / effectifs actifs de l'UCT</p> <p>(n = total FR/total PFD de l'ensemble des services primables)</p>	<p>UCT des SPAFA, SPAFP et SPAFT ou des SPAF + UCT Cheriton + UCT Douvres+ les 6 groupes de l'UCT de la BCCF</p>

3. DCPJ

OBJECTIFS		CRITERES D'IMPLICATION COLLECTIVE		SERVICES ELIGIBLES
		INDICATEURS COMMUNS	INDICATEURS SPECIFIQUES	
1	Lutte contre les trafics de stupéfiants	<p>Affaire réalisée en ZSP / QRR</p> <p>Importance et complexité du réseau criminel démantelé</p> <p>Avoirs criminels saisis (saisies immobilières, saisies à l'étranger, mécanismes de blanchiment...)</p> <p>Importance des moyens humains et logistiques engagés, difficultés pratiques de l'approche (recueil du renseignement, surveillances, interpellations)</p> <p>Qualité de l'appui opérationnel à l'enquête (échanges opérationnels internationaux, analyse criminelle opérationnelle, utilisation de sources, recours aux moyens techniques spécifiques)</p>	<p>Trafic à caractère national (dépassant le ressort d'une DZPJ-DRPJ)</p> <p>Trafic international</p> <p>Quantité de stupéfiants saisis</p> <p>Démantèlement d'un réseau, d'une filière</p> <p>Nombre de mis en cause</p> <p>Nombre d'affaires de blanchiment traitées</p>	<p>Groupe OFAST,</p> <p>Groupe antenne/détachement OFAST</p> <p>Groupe stupéfiants</p> <p>Groupe criminel, banditisme, proxénétisme</p> <p>BRI, GIR</p> <p>SIAT Antenne / Détachement</p> <p>SIAT</p> <p>Antenne PIAC</p> <p>CROSS</p>
2	<p>Lutte contre la criminalité ou la délinquance organisées</p> <p>- VAMA, cambriolages en série, trafics de véhicules et de pièces détachées, règlements de compte, homicides, traite des êtres humains</p> <p>- courses et jeux</p>	<p>Affaires réalisées en coordination avec d'autres forces de sécurité (co-saisines sécurité publique, DGSI, PAF, gendarmerie, DTPJ / DRPJ/ SPJ)</p> <p>Approche mixte, criminelle et</p>	<p>Nombre d'affaires traitées</p> <p>Nombre de faits solutionnés</p> <p>Nombre d'armes saisies</p>	<p>Groupe OCLCO,</p> <p>OCRVP, OCRTEH,</p> <p>OCRFM, OCBC,</p> <p>BNLCOC, OCLCTIC, OCRDGF, OCLCIFF</p> <p>Groupe criminel, banditisme, proxénétisme, BRI,</p> <p>Groupe SCCJ, Groupe AEF</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - trafic d'armes - cybercriminalité - pédopornographie - blanchiment - délinquance financière - Renseignement criminel 	<p>patrimoniales, des investigations</p> <p>Notes (d'analyse, de synthèse et de rapprochements) ayant permis la réalisation de dossiers judiciaires et l'arrestation de personnes mises en cause</p>	<p>Délinquance itinérante, multi-réitérante</p> <p>Extranéité des auteurs</p> <p>Démantèlement d'une équipe structurée</p>	<p>SIAT Antenne / Détachement</p> <p>SIAT</p> <p>Antenne PIAC</p> <p>LION</p>
3	Lutte contre le terrorisme		<p>Liquidation d'une action à caractère terroriste / subversif</p> <p>Nombre de mis en cause</p> <p>Démantèlement d'une filière / d'un réseau</p> <p>Échanges opérationnels (DGSI et internationaux) Nombre de signalements de contenus illicites sur l'internet Nombre de blocages, retraits, déréférencements de sites se livrant à l'apologie du terrorisme</p> <p>Nombre de dossiers périphériques au terrorisme ou en lien avec les phénomènes de radicalisation</p>	<p>Groupe SDAT</p> <p>groupe criminel / AEF/ GLAT</p> <p>Groupe BRI</p> <p>SIAT</p> <p>Antenne / Détachement SIAT</p> <p>Groupe SDLC et OCLCTIC</p> <p>LION</p>
4	Lutte contre les infractions financières complexes, le blanchiment, les fraudes fiscales et la corruption		<p>Complexité des montages financiers et des enquêtes</p> <p>Infractions à caractère international</p> <p>Extranéité des auteurs</p>	<p>Groupe OCRGDF /</p> <p>OCLCIFF</p> <p>Groupe AEF et GIR</p>

			Délinquance itinérante	<p>BRI</p> <p>BRIFN</p> <p>SIAT Antenne /Détachement</p> <p>SIAT</p> <p>Antenne PIAC</p> <p>LION</p>
5	Renseignement criminel		<p>Qualité des analyses concernant les ZSP, les QRR</p> <p>Nombre de synthèses en lien avec le terrorisme et/ou la criminalité internationale (ACO)</p> <p>Nombre d'affaires traitées avec recours à l'analyse criminelle opérationnelle</p> <p>Nombre d'affaires résolues/ importance du réseau criminel démantelé avec recours à l'ACO pertinence de l'ACO</p>	<p>SIRASCO</p> <p>Sirasco territorial</p> <p>Documentation opérationnelle</p> <p>SRS</p> <p>Corail</p> <p>Groupe traitement de l'information criminelle</p> <p>Cellule d'analyse criminelle /</p> <p>Groupe d'enquête</p>
			<p>Initiatives particulières en matière de coopération policière internationale</p> <p>Nombre d'échanges dans divers domaines (CCPD, Prüm, Interpol/BCN, Siena...)</p>	<p>Groupe DRI</p> <p>Groupe état-major</p> <p>Groupe/cellule relations internationales</p>
			<p>Valeur des informations fournies dans l'élucidation des affaires (équipes,</p>	<p>Groupe / Détachement</p>

			réseaux démantelés, nombre d'interpellations, nombre de mis en cause)	<p>SIAT</p> <p>Groupe SDAT / GLAT</p> <p>Documentation criminelle</p> <p>Groupe criminel, banditisme, proxénétisme, stupéfiants, courses et jeux, économique, AEF</p>
OBJECTIFS		CRITERES D'IMPLICATION COLLECTIVE		SERVICES ELIGIBLES
		INDICATEURS COMMUNS	INDICATEURS SPECIFIQUES	
6	Assistance et aide à l'enquête		<p>Constatations des scènes de crime majeur</p> <p>Actions prépondérantes dans son domaine de compétence</p>	Groupe PTS (intervention, criminalistique conventionnelle ou numérique, FAED)
			<p>Nombre d'assistances (répartition par types d'infractions ou thématiques)</p> <p>Nombre d'assistances hors du ressort géographique de rattachement</p> <p>Équipes itinérantes, multi-réitérantes, milieu du grand banditisme, dangerosité des auteurs</p>	<p>Groupe BRI</p> <p>Groupe DNRS</p>
			<p>Nombre d'interventions en ZSP, dans un QRR</p> <p>Nombre de formations réalisées/de personnels formés</p>	<p>Groupe PTS</p> <p>SRDC</p> <p>SRITT / SLITT</p>

			<p>Nombre de travaux techniques réalisés (informatique, téléphonie)</p> <p>Contribution particulière à un dossier ou une série d'affaires</p>	LION
7	Fonctions support, assistance à la performance		<p>Nombre de réponses fournies</p> <p>Nombre de notes réalisées d'initiative</p> <p>Réactivité vis-à-vis d'un événement</p>	<p>Groupe ou bureau état-major</p> <p>Groupe études et prospective</p> <p>Groupe statistiques</p>
			<p>Qualité et rapidité du travail fourni</p> <p>Nombre de formations réalisées/ de personnels formés</p> <p>Efficacité des procédures RH, évaluation et contrôle, budgétaires et logistiques</p> <p>Qualité des tableaux de bord, adaptation des tableaux au pilotage de l'activité, rapidité et qualité des mises à jour</p> <p>Qualité du contrôle interne</p> <p>Qualité de suivi des travaux</p>	<p>Bureau SDPR / Groupe DRI</p> <p>Bureau administratif de</p> <p>Division administrative ou DLO</p> <p>Secrétariat</p> <p>Bureau de gestion RH, budget, logistique, formation</p> <p>Groupe statistiques</p> <p>Groupe études et prospective</p> <p>Groupe d'audits,</p> <p>Contrôle interne, déontologie</p> <p>Service/section informatique, développement</p> <p>Section/groupe documentation criminelle</p> <p>Sécurité des systèmes d'information</p>

				Systemes d'information criminelle Statistiques Equipe projet, conduite de projets Groupe D@TA-i
--	--	--	--	--

4. La DCSP

La DCSP ne propose de retenir que 4 items :

- 1- Ratio des faits élucidés des atteintes aux personnes rapportés par effectifs (CEA + PA) ;
- 2- Ratio des faits d'usage-revente de stupéfiants et de trafic de stupéfiants rapporté aux effectifs (CEA + PA) ;
- 3- Ratio des faits élucidés de violences conjugales rapportés aux effectifs (CEA + PA) ;
- 4- Ratio du nombre de mis en cause rapporté aux effectifs (CEA + PA).

5. La DCCRS

Les personnels pouvant bénéficier de la prime de résultats exceptionnels à titre collectif sont ceux affectés au sein :

- des compagnies autoroutières ;
- des détachements d'unités motocyclistes zonales.

Pour les CRS autoroutières, les indicateurs sont les suivants :

- indicateur n° 1 : lutte contre les excès de vitesse avec interception ;
- indicateur n° 2 : lutte contre la conduite sous emprise de l'alcool et/ou de stupéfiants ;
- indicateur n° 3 : lutte contre l'usage du téléphone tenu en main en conduisant ;
- indicateur n° 4 : police technique et scientifique / personnes signalisées ;
- indicateur n° 5 : tirs effectués au SIG SAUER.

Pour chaque indicateur, un nombre de points sera attribué. Deux classements seront établis ; un spécifique aux unités francilienne et un second spécifique aux cinq unités autoroutières de province.

Pour les détachements des unités motocyclistes zonales :

- indicateur n° 1 : implication de l'activité des DUMZ sur les contrôle de vitesse ;
- indicateur n° 2 : lutte contre la conduite sous emprise de l'alcool et/ou de stupéfiants ;
- indicateur n° 3 : lutte contre l'usage du téléphone tenu en main en conduisant ;
- indicateur n° 4 : lutte contre les refus de priorité de passage et intersections à l'égard des piétons et des véhicules ;
- indicateur n° 5 : amendes forfaitaires délictuelles ;
- indicateur n° 6 : tirs effectués au SIG SAUER.

Pour chaque indicateur, il sera établi un classement national des 22 DUMZ permettant ainsi d'attribuer une note globale.

6. La DGPN

Dans le cadre de la campagne 2022 d'attribution de la prime de résultats exceptionnels, les critères retenus au titre de la PRE collective sont les suivants, pour le cabinet .:

Pole juridique :

- suivi des réformes intéressant la police nationale, parmi lesquelles la LOPMI et la réforme de l'organisation de la police nationale ;
- suivi de la mise en conformité des principaux fichiers dont la DGPN est gestionnaire.

Pôle territorial :

- élaboration des dossiers déplacement du ministre de l'intérieur et du directeur général de la police nationale, en lien avec les directions centrales et les pôles du cabinet ;
- élaboration des réponses aux courriers des élus et des préfets portant sur l'organisation et le fonctionnement territorial de la police nationale.

Pôle social-ressources humaines :

- pilotage du suivi des engagements ministériels concernant les effectifs opérationnels.

Service d'information et de la communication de la police nationale :

Pôle Médias et RP :

- assurer avec réactivité la communication externe de la police nationale en répondant aux demandes des différents médias ;
- valoriser auprès des médias l'activité, le professionnalisme, l'organisation et les méthodes des différents services composant la police nationale ;
- développer les sorties presse de la PPN au service de l'institution.

Pôle communication interne :

- développer la communication interne pour faciliter la prise en compte des projets, innovations, réforme, outils juridiques par l'ensemble des personnels de la police nationale ;
- contribuer à renforcer la cohésion interne des personnels de la police nationale en renforçant leur connaissance mutuelle et en valorisant les initiatives ;
- développer une nouvelle version du police magazine en s'appuyant sur une démarche interactive avec les personnels PN ;
- piloter la refonte du site intranet PN lui-même et l'application *NEO Police info Mobile* en parallèle pour proposer un dispositif de diffusion plus complet.

Pôle réseaux sociaux :

- poursuivre le développement des réseaux sociaux de la police nationale en cultivant le sens de l'innovation et en veillant à coller au plus près aux codes de chacun de ces réseaux ;
- développer l'Instagram de la police nationale dont le potentiel demeure sous-exploité.

Pôle Image :

- contribuer à ce que la nouvelle charte graphique de la police nationale s'impose et soit respectée par l'ensemble des services ;
- concevoir les différents supports graphiques en appui de la communication de la police nationale ;
- mettre en place une médiathèque au service de tous les chargés de communication de la PN pour faciliter la recherche de photos et vidéos (rushs).

Pôle développement/événementiel :

- concevoir, améliorer et veiller à la maintenance technique des différents outils informatiques en matière de communication (sites intranet, logiciels ...) ;
- être le référent technique des différents services et directions en matière de mise aux normes de leurs sites intranets ;
- concevoir et piloter les grands événements organisés par ou avec la police nationale en veillant à cultiver l'innovation ;
- développer des collaborations avec les services départementaux et écoles de police en vue de proposer des concepts événementiels renouvelés.

Pôle Marque/campagne :

- concevoir et piloter les campagnes de communication externe de la PN (recrutement, réserve opérationnelle...)
- piloter la refonte du site internet de la PN

- développer le compte YouTube pour disposer d'une vitrine visible de toutes les vidéos réalisées.

Pôle Budgétaire :

- préparation efficace des dossiers du DG/DGA tout au long de la procédure budgétaire annuelle.

Pôle affaires internationales et européennes :

- préparation du pôle AEI à la présidence française du conseil de l'Union européenne (travaux préparation, contributions aux négociations européennes et définition des positions de la police nationale, organisations de réunions bilatérales et multilatérales avec le DGPN et ses homologues européens à l'occasion de cette présidence) ;
- activité du pôle liée au conflit en Ukraine.

Pôle mission de sécurité et renseignement (MSR) :

- poursuivre le suivi et la mise à jour des doctrines et des fonds documentaires dans les domaines de compétence du pôle ;
- pérenniser la qualité des réponses et des dossiers adressés au MI, au DGPN, aux élus et aux partenaires du pôle.

Pôle technologie :

- conforter systématiquement par lettre de mission signée par le DGPN, le principe de « direction menante et directions concourantes », confier aux directions concourantes la responsabilité des projets SI pour l'ensemble de la police nationale ;
- revoir le process d'archivage : organisation thématique des archives du service et convention de nommage.

Pôle judiciaire :

- initier et porter les évolutions textuelles et opérationnelles susceptibles d'améliorer et de simplifier la quotidien des services enquêteurs.

Etat-major :

Dans le cadre de la lutte contre le Covid-19 :

- coordination des besoins des directions et des services actifs de la police nationale. Pilotage du dispositif global de sécurité et centralisation de la gestion logistique et matérielle ;
- travail en commun du CIPN et de l'UGCE pour alimenter l'information de la DGPN au bénéfice de la cellule inter-ministérielle de crise (CIC) (tableaux, élaboration quotidienne de 3 points de situation focus, etc) ;
- engagement sur l'armement de la CIC COVID ;
- en plus de la gestion proprement dite de cet armement CIC, participation active en CIC des trois officiers de l'UGCE, et enfin activation par l'unité d'une « Hotline » (physique avec assistance en CIC et téléphonique 7/7 j) au bénéfice des collègues des DISA et du cabinet, engagés sur les 4 postes CIC.

Chefferie :

- suivi et mise en œuvre des préconisations émises dans le cadre de l'audit du cabinet par la mission appui/conseil de l'IGPN en termes d'organisation ;
- mise en place de GESTT au cabinet.

RAID :

Mise en œuvre d'une nouvelle politique partenariale du RAID à travers le mécénat et la réserve citoyenne.

7. La DTPN de la Nouvelle-Calédonie

SERVICES ELIGIBLES	OBJECTIFS	INDICATEURS
Services transversaux :EM+SGR		<ul style="list-style-type: none">- participation aux réunions de préparation- Participation, organisation et mise en œuvre des mesures prises par les groupes de pilotage (C1212 et cellule de crise COVID)- prise en compte et gestion du dispositif logistique- conception et pilotage des service d'ordre (référendum ° manifestations antivax), y compris volet matériel/intendance
STSP	Implication dans les 2 événements majeurs pour la DTPN 988 : référendum d'autodétermination et crise covid	<ul style="list-style-type: none">- mise en œuvre et participation aux patrouilles de la période préréférendaire et référendaire et aux dispositifs de contrôle confinement/couvre-feu- participation aux services d'ordre- taux de présence effective sur le terrain
STPJ		<ul style="list-style-type: none">- participation aux services d'ordre (volet judiciaire- traitement procédural des infractions constatées, notamment lors des manifestations antivax
STPAF		<ul style="list-style-type: none">- participation aux renforts de patrouilles sur Nouméa- participation aux patrouilles de

		la période préréférendaire et référendaire - participation aux dispositifs de contrôle confinement/couvre-feu
STRF		- participation aux patrouilles de la période préréférendaire et référendaire - participation aux dispositifs de contrôle confinement/couvre-feu

8. La DTPN de Guyane

5 critères ont été retenus au titre de la PRE A 2022 :

- 1) - la lutte contre les trafics de stupéfiants
- 2) - la lutte contre les violences intrafamiliales
- 3) - l'amélioration de l'efficacité de la lutte contre l'insécurité routière
- 4) - la lutte contre les trafics d'armes
- 5) - la lutte contre l'immigration irrégulière

9. La DTPN de Polynésie française

- implication particulière dans la formation initiale et continue et des opérations de recrutement
- volume traité des gardes à vue et contribution significative à l'augmentation du taux d'élucidation
- mobilisation particulière lors de la gestion de la crise sanitaire du COVID 19 (contrôles et verbalisations réalisés, remontées statistiques, suivi des agents, etc...)
- mobilisation particulière pour la couverture des manifestations d'opposition aux mesures et lois prises pour la gestion de la crise sanitaire
- mobilisation particulière des agents pour l'amélioration des conditions de travail

10. La DTPN de La Réunion

Service concerné	Motivations
CSP de Saint-André	<ul style="list-style-type: none"> - dynamique de service de très bon niveau, - élucidation judiciaire, - efficience de la Sécurité du Quotidien, - gestion efficace des violences urbaines,
CSP Le Port	<ul style="list-style-type: none"> - forte implication des personnels malgré un état général du commissariat d'une très grande vétusté, - dynamique judiciaire et d'occupation de la voie publique <p>de tout premier plan.</p>
Service de gestion des ressources	<ul style="list-style-type: none"> - l'un des services les plus impactés par le passage en DTPN, - constitution d'équipes complémentaires et efficaces malgré les contraintes immobilières, - adaptation et réactivité des personnels à un environnement professionnel grandement modifié.
Etat-Major de la DTPN	<ul style="list-style-type: none"> - parfaite adaptation de ce service dans le cadre de la préfiguration puis du passage en DTPN, - réponse constructive des personnels face aux attendus forts pesant sur ce service transverse.

Service territorial du recrutement et de la formation	<ul style="list-style-type: none">- compréhension remarquable de l'ensemble des équipes des nouveaux enjeux et du nouveau positionnement au sein de la DTPN 974, - forte capacité à répondre à des demandes spécifiques, rendue plus appréciable encore du fait de l'insularité.

11. L'IGPN

PRE collective au profit des cabinets		
Service	Objectifs	Indicateurs
Secrétariat général	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la communication interne - Préparer le déploiement de GESTT au sein de l'inspection - Finir le déploiement des postes NOEMI dans les délégations 	<ul style="list-style-type: none"> - Tenir à jour le site intranet - Mise en place du plan de charge au regard du calendrier défini - piloter la distribution et l'installation des postes NOEMI de la direction
Cabinet des inspections, des études et des audits	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la qualification des auditeurs internes - Renforcer la cohérence de l'action du département de l'audit interne avec les projets portés par le cabinet AMARIS - Reprendre les missions d'audit interne des structures territoriales après 18 mois de travail à distance et sur pièces. Réactualiser les référentiels de contrôle interne 	<ul style="list-style-type: none"> - participation aux sessions de formation et tutorat sur les audits en cours - fréquence et contenu des échanges entre le DAI et le cabinet Amaris - la programmation des missions
Cabinet de l'analyse, de la déontologie et de la règle	<ul style="list-style-type: none"> - Procéder à la mise à jour du mémento de l'EAPD - Affiner le cahier des charges de la nouvelle version du TSUA - Intervenir dans les écoles sur les questions juridiques et déontologiques 	<ul style="list-style-type: none"> - prendre en considération la codification des lois sur les fonctionnaires, les nouvelles dispositions législatives et réglementaires - trancher les points encore en discussion avec STSI² - nombre d'interventions dans les écoles

Unité de coordination des enquêtes	<ul style="list-style-type: none"> - Contenir les délais dans le traitement des enquêtes administratives - Accentuer le contrôle qualité aléatoire des procédures judiciaires traitées par l'ensemble des délégations ainsi que la division nationale des enquêtes 	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la maîtrise du délai de traitement des enquêtes administratives dans une limite de 5 jours ouvrables - Effectuer un contrôle qualité aléatoire effectif d'au moins deux procédures judiciaires par délégation et à la DNE (soit 18 au total) suivi d'un débriefing avec chacun des chefs de service concernés
Cabinet Amaris	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre le déploiement d'Amaris box dans les services - développer les journées AMARIS pour les RIM des directions - Maintenir à jour l'intranet Amaris 	<ul style="list-style-type: none"> -organiser les réunions de lancement dans les services -intervention auprès des managers et dans les écoles - fiches alerte/fiches memo
Mission appui et conseil	<ul style="list-style-type: none"> - Développer le processus de l'accompagnement des services en difficultés . - Évaluer les missions réalisées 	<ul style="list-style-type: none"> - élaboration d'un contrat MAC/ service demandeur pour que ce dernier s'engage dans la réalisation du plan d'action - Mettre en place un tableau de bord

PRE collective au profit des délégations

Délégations	Indicateurs communs	Indicateurs spécifiques
DNE	<ul style="list-style-type: none"> - Présenter un indicateur 0 en termes d'enquêtes administratives supérieures à 1 an, sauf affaire exceptionnelle - Respecter un taux de 60 % d'enquêtes de moins de 6 mois en portefeuille judiciaire - Sensibiliser les chefs de services, notamment sur la nécessité de satisfaire au devoir de réaction de l'administration - Défendre la politique de saisine de l'IGPN auprès des parquets 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation à l'enquête administrative des enquêteurs de l'IGPN
DIGPN75		<ul style="list-style-type: none"> - Interventions en école de police - Sensibilisation radicalisation, laïcité
BIGPN06		<ul style="list-style-type: none"> - Interventions en école de police conjointement avec Marseille - Actions de sensibilisation auprès des chefs de services - Formation à l'enquête administrative des enquêteurs de l'IGPN
DIGPN 13		<ul style="list-style-type: none"> - Interventions en école de police - Actions de sensibilisation auprès des chefs de services - Formation à l'enquête administrative des enquêteurs de l'IGPN - Formation-conseils des membres des cellules déontologiques des DISA
DIGPN 33		<ul style="list-style-type: none"> - Interventions en école de police, - Formation à l'enquête administrative des enquêteurs de l'IGPN - Formation-conseils des membres des cellules déontologiques des DISA
DIGPN 35		<ul style="list-style-type: none"> - Interventions en école de police - Actions de sensibilisation auprès des chefs de services - Formation à l'enquête administrative des enquêteurs de l'IGPN

		- Formation-conseils des membres des cellules déontologiques des DISA
DIGPN 57		- Participation, contribution ou échanges en vue de la préparation des conseils de discipline, - Interventions en école de police.
DIGPN 59		- Interventions en école de police -Formation-conseils des membres des cellules déontologiques des DISA
DIGPN 69		- Interventions en école de police -Formation-conseils des membres des cellules déontologiques des DISA
DIGPN 972		- Participation, contribution ou échanges en vue de la préparation du debriefing des conseils de discipline - Actions de sensibilisation auprès des chefs de service

12. La DRCPN

Direction	Objectifs	Indicateurs
DRCPN	Elaborer et mettre en œuvre les mesures du Beauvau de la sécurité et du protocole LOPMI	Pourcentage des mesures mises en œuvre Degré d'avancement des chantiers inclus dans le protocole
	Réformer la réserve opérationnelle	Part du projet mis en œuvre Nombre de candidatures gérées
	Améliorer le pilotage des ressources	Nombre de dialogues de gestion organisés Délai de notification des budgets et des effectifs de référence
	Elaborer et mettre en œuvre le dispositif voyager/protéger	Nombre de voyages effectués par les policiers Nombre d'abonnements souscrits Taux de consommation de l'enveloppe prévue en LFI
	Développer et mettre en œuvre le PMS	Nombre de formations de formateurs sentinelle Nombre de sentinelles dans les services
	Préparer les élections professionnelles 2022	Bonne tenue de l'élection TEST Publication des textes portant création des instances
	Promouvoir les politiques d'égalité professionnelle et de diversité	-Nombre de visite de sensibilisation dans les services